



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 37
Mercredi 11 octobre 2023

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).



Corcelles

Emondage des haies 2024

La séance pour l'attribution de l'émondage des haies 2024 aura lieu le

Lundi 23 octobre 2022 à 19h dans les locaux du Secrétariat communal.

Toute personne intéressée à effectuer ces travaux y est invitée.

Corcelles, le 27 septembre 2023

Le secrétariat communal

Legislature 2024-2027

Élections communales du 19 novembre 2023

Dans le délai légal, les listes suivantes ont été déposées au secrétariat communal:

Liste N° 1 – Membres du Conseil « Quietam Vires »

M. Dominic Zbinden

Liste N° 2 – Membres du Conseil « Corcelles à cœur »

M. Jean-Denis Ast

M. Pierre Ferrus

M. Pascal Beuret

Liste N° 3 – Maire « Corcelles notre source »

M^{me} Fabienne Jordi-Minder

Vu que le nombre de candidats pour les postes de Membres du Conseil est égal au nombre de postes vacants, les candidats sont tous élus tacitement.

Vu que le nombre de candidat pour le poste de Maire est égal au nombre de poste vacant, la candidate est élue tacitement.

Le vote communal prévu le dimanche 19 novembre 2023 de 11h à 12h n'aura pas lieu.

M^{me} Marianne Müller, actuellement Mairesse, M^{me} Doris Termignone, Conseillère communale et Monsieur Edward Steen, Conseiller communal, ne renouveleront par leur mandat. Au nom de la population et du Conseil communal, nous les remercions vivement pour leur travail, dévouement et leur franche collaboration.

corcelles, le 6 octobre 2023

Le Conseil communal

Commission des finances

Remerciements

C'est avec regret que les Autorités communales ont pris acte de la démission de Madame Marlyse Béchir de son poste de membre à la commission des finances pour le 31 décembre 2023.

Nous tenons à la remercier pour la bonne collaboration ainsi que l'entente que nous avons pu entretenir avec elle.

Nous lui souhaitons plein de succès pour la suite.

Corcelles, le 5 octobre 2023

Le Conseil communal

Commission des finances

Mise au concours

La commune mixte de Corcelles met au concours un poste dans la commission des finances (2 séances par an).

Entrée en fonction le 1^{er} janvier 2024.

Les personnes intéressées sont priées de faire part de leur intérêt jusqu'au 27 octobre 2023 au secrétariat communal de Corcelles, Clos la Jus 27, 2747 Corcelles.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal (tél. 032 499 90 70 - courriel: secretariat@corcelles-be.ch).

Corcelles, le 5 octobre 2023

Le Conseil communal

Commission de l'eau et déchetterie communale

Remerciements

C'est avec regret que les Autorités communales ont pris acte de la démission de Monsieur Bernard Termignone de son poste de membre à la commission de l'eau et de responsable de déchetterie pour le 31 décembre 2023.

Nous tenons à le remercier pour la bonne collaboration ainsi que l'entente que nous avons pu entretenir avec lui.

Nous lui souhaitons plein de succès pour la suite.

Corcelles, le 5 octobre 2023

Le Conseil communal

Commission de l'eau

Mise au concours

La commune mixte de Corcelles met au concours un poste dans la commission de l'eau.

Entrée en fonction le 1^{er} janvier 2024.

Les personnes intéressées sont priées de faire part de leur intérêt jusqu'au 27 octobre 2023 au secrétariat communal de Corcelles, Clos la Jus 27, 2747 Corcelles.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal (tél. 032 499 90 70 - courriel: secretariat@corcelles-be.ch).

Corcelles, le 5 octobre 2023

Le Conseil communal

Responsable de la déchetterie communale

Mise au concours

La commune mixte de Corcelles met au concours le poste de responsable de la déchetterie communale.

Entrée en fonction: le 1^{er} janvier 2024.

Taux d'occupation: en fonction des tâches à réaliser.

Le cahier des charges est à disposition au secrétariat communal.

Les personnes intéressées sont priées de faire part de leur intérêt jusqu'au 27 octobre 2023 au secrétariat communal de Corcelles, Clos la Jus 27, 2747 Corcelles.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal (tél. 032 499 90 70 - courriel: secretariat@corcelles-be.ch).

Corcelles, le 5 octobre 2023

Le Conseil communal



Court

Ferraille (objets métalliques)

La ferraille pourra être déposée dans une benne devant le centre communal (rue de la Vallée 19) le vendredi 20 octobre 2023 de 9 à 20h et le samedi 21 octobre 2023 de 9 à 16h.

Court, le 11 octobre 2023

Municipalité de Court, Conseil municipal



Crémises

Séance d'information – Antenne Swisscom

Nous vous invitons à une séance d'information, concernant le projet d'antenne 5G de Swisscom prévu sur le territoire de Crémises.

Cette séance aura lieu le:

Judi 2 novembre 2023 à 19h à la halle de gymnastique

Des représentants de cet opérateur vous présenteront le projet, le nouvel emplacement retenu et pourrons répondre à vos interrogations.

Nous tenons à préciser que cette séance est **réservée uniquement aux habitants de la commune de Crémises**.

Crémises, le 11 octobre 2023

Le Conseil communal



Moutier

Avis de construction

Requérant: M. Ciro Di Marzo, Rue de l'Avenir 23, 2740 Moutier.

Auteur du projet : Paerlitec SA, Grand- Rue 49, 2720 Tramelan.

Emplacement : parcelle N° 2245, au lieu-dit : « Rue de l'Avenir 23 », commune de Moutier.

Projet : remplacement de la chaudière à mazout existante par l'installation d'une pompe à chaleur extérieure au Nord du bâtiment.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H2.

Dérogation : art. 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 3 novembre 2023 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 4 octobre 2023.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Foire prévôtoise

Infos pratiques du Service de Police administrative

Circulation, restrictions

Le vendredi 13 octobre 2023, les rues suivantes seront fermées de 5 h à 19 h à toute circulation :

- Rue Centrale (depuis la Poste) -Rue de la Prévôté (depuis la Vaudoise)
- Passage de l'Ours
- Ruelle de l'Eglise

Parcages / Interdictions de stationner

Afin de garantir une sécurité optimale, des restrictions au stationnement devront être mises en place. Pour permettre une fluidité du trafic, chacun est invité à suivre la signalisation appropriée. Les véhicules gênant à la circulation seront sanctionnés et placés en fourrière.

Le Service de Police administrative souhaite d'ores et déjà à toutes et à tous une agréable foire d'automne et remercie chacun de faire preuve de compréhension, de discipline et de fairplay.

Moutier, octobre 2023

Police administrative

Avis de construction

Demande «Après-coup»

Requérant : MIGROS MOUTIER, Rue de l'Ecluse 1, 2740 MOUTIER

Auteur du projet : RP Architecture Sàrl, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelles N°s 1366 et 558, Rue de l'Ecluse 3

Projet : Aménagement d'une place couverte extérieure et d'un avant-toit pour le personnel

Zone : HA3

Dérogation : Art. 80 LR

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 3 novembre 2023 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 4 octobre 2023

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : KAMBERI Algbert, Avenue de la Liberté 14, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 1247, Avenue de la Liberté 24

Projet : Pose d'une enseigne lumineuse en façade Sud

Zone : PQ «Centres Sud et Est»

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 3 novembre 2023 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 4 octobre 2023

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : FG Consulting Sàrl, Rue de l'Hôpital 15, 2520 La Neuveville

Emplacement : Parcelle N° 2015, Rue Mercier 16

Projet : Pose de panneaux photovoltaïques sur les balcons en façade Sud

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 3 novembre 2023 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 4 octobre 2023

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : REGOLO Christine, Rue de la Condemine 5, 2740 Moutier

Auteur du projet : Naine Jimmy Multi Services, 2743 Eschert

Emplacement : Parcelle N° 407, Rue de la Condemine 5

Projet : Aménagement d'une place de parc

Zone : A

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 10 novembre 2023 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 11 octobre 2023

Services Techniques-Urbanisme

CRISM

Recrutement

Le CRISM (sapeurs-pompiers de Moutier) procédera à son recrutement annuel le **lundi 30 octobre 2023 à 19h à la Rue du Viaduc 48.**

Toute personne intéressée, habitant Moutier, Perrefitte ou Roches, étant âgée de 22 à 35 ans, est invitée à s'y présenter.

Moutier, octobre 2023

CRISM



Petit-Val

Fermeture de la route de la Combe à Sornetan

A l'occasion du Tir des Moines organisé par la Société de tir Petit-Val, nous vous informons que la route reliant le village de Sornetan à la Combe sera fermée à la circulation selon l'horaire suivant :

- Samedi 14 octobre 2023 : de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h
- Dimanche 15 octobre 2023 : de 08 h à 12 h et de 13 h à 18 h
- Dimanche 22 octobre 2023 : de 08 h à 12 h et de 13 h à 18 h

Souboz, le 4 octobre 2023

Conseil communal

Avis de construction

Requérant : Julien Barth, La Cotine 21, 2715 Monible

Emplacement : Parcelle N° 218, Cotine 21, Monible

N° eBau : 2023-15748

Projet de construction : Ouverture d'une fenêtre de toit type Velux côté Est du bâtiment principal N° 21

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : Agricole

Dérogation : Art. 24c LAT accordée

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 3 novembre 2023 inclusivement**, à l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Souboz, le 4 octobre 2023

Secrétariat communal

Procès-verbal de l'Assemblée communale du 26 juin 2023

Conformément à l'article 109 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée communale du 26 juin 2023 a été déposé publiquement durant 30 jours à partir du 9 août 2023.

Une opposition a été formulée durant le délai légal.

Le Conseil communal a rejeté l'opposition et approuvé le procès-verbal lors de sa séance du 2 octobre 2023.

L'approbation du procès-verbal par le Conseil communal est susceptible de recours à la Préfecture du Jura bernois, dans les 30 jours à compter de la présente publication.

Souboz, le 11 octobre 2023

Conseil communal



Reconvilier

Arrêt direct de la distribution d'iode pour notre commune.

Sur mandat de la confédération, des comprimés étaient jusqu'à présent distribués directement à la population. La centrale nucléaire de Mühleberg étant en cours de démantèlement, cette distribution n'est plus nécessaire.

Cependant, des comprimés resteront disponibles pour l'ensemble de la population. Ils seront stockés de manière centralisée par le canton.

Vous recevrez des informations individuelles du service d'approvisionnement en iode de potassium durant le mois d'octobre.

Une hotline est mise à votre disposition du 2 octobre au 2 décembre 2023 (0848 44 22 00).

Merci d'avance pour votre compréhension.

Reconvilier, 2.10.2023

Au nom de la police administrative

Lancement du projet du poste de police mobile

Tous les deuxièmes jeudis du mois, de 15 h à 17 h, d'octobre 2023 à mars 2024, un poste de police mobile sera mis à disposition des citoyens à la Grand-Rue, en face de la boulangerie Hofmann.

Le projet de la police cantonale bernoise a pour but premier de gagner en proximité avec la population et d'amener ainsi la présence policière au sein d'endroits moins accessibles ou ne disposant pas d'un accès direct à un poste de police.

Pour plus d'information, veuillez vous rendre sur le lien suivant. <https://www.police.be.ch/fr/start/uebe-r-uns/polizeiwachensuche.html>

Reconvilier, 3.10.2023

Au nom de la police administrative



Saules

Fermeture du bureau communal

Le bureau est fermé du 9 au 13 octobre 2023.

Saules, le 4 octobre 2023

Secrétariat communal

Permis de construire délivrés entre le 1.7.2023 et le 30.9.2023

Le Conseil communal a délivré le permis de construire suivant:

- Gilbert Linder SA sur la parcelle 73, Milieu du Village 14, pour l'agrandissement et changement de deux portes en bois par deux portes en métal aluminium éloxé couleur RAL 8028 avec vitrage, en façade SUD.

Saules, le 4 octobre 2023

Conseil communal



Tavannes

Vernissage du livre «Si Tavannes nous était conté»

La Municipalité de Tavannes, Les Éditions Alphil, Mémoires d'Ici, Centre de recherche et de documentation du Jura bernois, la Bibliothèque de Tavannes et la librairie du Pierre- Pertuis ont le plaisir de vous inviter au vernissage de l'ouvrage: *Si Tavannes nous était conté. Histoire d'un village en images.*

L'événement aura lieu le **mercredi 1^{er} novembre à 19 h à la salle communale de Tavannes** (Rue du Foyer 1).

Le livre contient une centaine d'images anciennes de Tavannes sorties des collections de Mémoires d'Ici et est introduit par un texte de Françoise Matthey. Les photographies constituant le livre seront projetées sous forme de diaporama.

Entrée libre.

Tavannes, le 11 octobre

Commune municipale, Tavannes

Service Social Régional de Tavannes

Mise au concours - assistant(e) social(e), adjoint-e à la direction

Le Service social régional de Tavannes (SSRT) assure les prestations sociales pour 5 communes de la Vallée de Tavannes ainsi que les mandats délivrés par l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du Jura bernois.

Il met au concours un poste d'**assistant(e) social(e), adjoint-e à la direction avec un taux d'occupation de 90-100%** pour une entrée en fonction au 1^{er} décembre 2023, à discuter.

L'annonce complète est disponible sur le site internet de la commune ou sur Jobup.ch.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'une lettre de motivation, des diplômes

et comprenant tous les documents usuels (certificats de travail en particulier), sont à nous adresser par l'intermédiaire du site internet Jobup.ch, ou éventuellement par courrier postal au Service social régional de Tavannes (SSRT), Grand- Rue 1, 2710 Tavannes jusqu'au 22 octobre 2023.

Tavannes, le 4 octobre 2023

Le secrétariat municipal



Valbirse

Avis de construction

Requérant : M. Yves Perrin, Route de Moron 15, 2735 Malleray.

Emplacement : parcelle N° 1345, au lieu-dit : « Chemin des Rossignols 4 et 4a », Malleray, commune de Valbirse.

Projet : installation d'une fosse pour les eaux usées.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Zone de protection : périmètre de protection du paysage (art. 531 RCC).

Dérogations : art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 3 novembre 2023 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 4 octobre 2023.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Le poste de police mobile à Valbirse une fois par mois

Depuis avril, un poste de police mobile est engagé en plusieurs endroits du Jura bernois selon un tournus. Après une période de six mois autour de Moutier, ce véhicule et ses agents seront présents dans quatre nouvelles communes, dont Valbirse.

Le poste mobile sera installé à la rue Aimé Charpilloz, à Bévillard, sur la place de parc en face du bâtiment communal, tous les 1^{ers} jeudis du mois, de 15 h à 17 h, d'octobre 2023 à mars 2024. Un des buts de la police est de gagner en proximité avec la population.

Bévillard, le 2 octobre 2023

Commune mixte de Valbirse

Arrêt des fontaines branchées au réseau

Dans un souci d'économiser le précieux or bleu, les autorités de Valbirse ont décidé d'arrêter les fontaines branchées au réseau, ceci jusqu'à nouvel avis. Les faibles précipitations de ces dernières semaines, qui ont une influence directe sur le niveau des sources et du puits des Rosis, expliquent cette décision. La situation est surveillée de près et si les niveaux devaient encore continuer de baisser, les autorités appliqueraient d'autres mesures, comme expliqué dans le tout-ménage InfoEau envoyé cet été (consultable sur le site de la commune sous Administration/Service des eaux). Les autorités remercient les citoyennes et citoyens de leur compréhension.

Bévillard, le 5 octobre 2023

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : MW Programmation SA, Rue Charles Schäublin 2, 2735 Malleray

Auteur du projet : KWSA SA, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray

Adresse du projet : BF 1052 et 1586, Rue Charles Schäublin 2, 2735 Malleray

Description du projet : isolation des toits, remplacement des tuiles existantes rouge terre-cuite et installation de panneaux photovoltaïques noirs

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre B

Objets protégés : digne de conservation

Dépôt public : du 11 octobre au 10 novembre 2023 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 6 octobre 2023

Commune mixte de Valbirse

Divers

Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or

CONVOGATION

L'assemblée des délégués du Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or aura lieu le:

Mercredi 15 novembre 2023 à 20 h -

Hangar des sapeurs-pompiers Bellelay

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Appel
2. Nomination d'un scrutateur
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 23 mai 2023
4. Voter un crédit d'engagement pour l'achat de casques pour un montant de CHF 25'000.-
5. Budget 2024

- a) fixer les soldes, jetons de présence, indemnités forfaitaires, remboursement de frais de cours, quotité de la taxe des pompes, montant des amendes
- b) accepter le budget 2024
6. Démission au sein du conseil des sapeurs-pompiers:
 - a) Du Vice-Président, également Vice-Commandant
7. Elections/réélections au conseil des sapeurs-pompiers:
 - a) Du Vice-Président, également Vice-Commandant
 - b) Du Caissier
 - c) Du Responsable des véhicules
 - d) Du Responsable des plans d'interventions
 - e) Du Chef matériel
8. Divers et imprévus

Bellelay, le 11 octobre 2023

Pour l'Etat-Major - C. Paroz

Communauté scolaire de Jean Gui

Assemblée ordinaire des délégués, vendredi 17 novembre 2023 à 19h30 à l'école de Jean Gui.

Ordre du jour:

1. Nomination d'un scrutateur / d'une scrutatrice
2. Procès-verbal de l'assemblée du 28 avril 2023
3. Correspondance, communications
4. Budget 2024 + plan financier 2023-2028
5. Elections
 - a) Président et membres de la commission scolaire
 - b) Présidente des assemblées
 - c) Vice-président des assemblées
 - d) Membres de l'organe de vérification des comptes
6. Problème de débit du réseau internet
7. Information vie scolaire
8. Divers

La Tanne, le 9 octobre 2023

Le président de la commission scolaire: Raymond Fuhrer

L'Assemblée des délégués du SESTER est convoquée le Jeudi 16 novembre 2023 à 19h, à Tavannes, Centrale de commande de la Birse

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Appel
2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 15.6.2023
3. Discuter et approuver l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 475'000.00 pour le renouvellement de l'Ultrafiltration au réservoir Châtillon à Sonceboz
4. Budget 2024
5. Rapport du Président
6. Divers

Sonceboz, en octobre 2023

Michel Devaud, président

Convocation à l'Assemblée des délégués du Syndicat de l'Ecole secondaire du Bas de la Vallée à Malleray du mardi 14 novembre 2023 à 20h à l'Aula de l'Ecole secondaire du Bas de la Vallée.

1. Appel et salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 16 mai 2023
4. Rapport du président du comité d'organisation du 100^{ème} anniversaire de l'ESMA
5. Approbation du budget 2024 du syndicat scolaire
6. Abrogation du règlement concernant le financement spécial relatif à l'entretien informatique (entrée en vigueur 2025)
7. Rapport du président de la commission scolaire
8. Rapport du directeur de l'école secondaire
9. Divers

Malleray, le 4 octobre 2023

Au nom de la Commission scolaire

Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

Assemblée

L'Assemblée des délégués du syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet aura lieu le mercredi 8 novembre 2023 à 20h à Crémines, halle de gymnastique

Ordre du jour

1. PV de l'AD du 14.6.23
2. Budget 2024
3. Demandes de libération pour le commandant Habegger Walter et vice-commandant Châtelain Lucien Nominations du nouveau commandant Ganguin Jérôme et vice-commandant Crelier Christophe
4. Rapport du Président
5. Divers

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2C à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée des délégués.

2746 Crémines, le 3 novembre 2023

Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

**Validation
de vos avis
sur la
plateforme:
lundi 14h**

**Retrouvez la feuille
officielle d'avis
du district de Moutier**

en version électronique sur www.lasemaine.ch